



Les permanences Orientation au collège

publié le 18/09/2017 - mis à jour le 15/01/2021

Le mardi de 13h30 à 16h45 et le mercredi de 8h45 à 12h15

PERMANENCE ORIENTATION AU COLLEGE

MARDI 13H30-16H45 / MERCREDI 8H45-12H15

Une écoute et un accompagnement

Psychologue de l'Education Nationale, spécialisée en conseil en orientation scolaire et professionnelle, je peux recevoir sur rendez-vous tous les élèves et leur famille, de la 6° à la 3°. Je propose aux élèves :

- Des entretiens individuels de conseils sur rendez-vous à la demande de l'élève, de sa famille ou de l'équipe éducative.
- Une aide et une écoute pour que le jeune se sente au mieux dans sa scolarité (adaptation, difficultés d'apprentissage, prévention du décrochage scolaire).
- Un accompagnement à l'élaboration de projet personnel, scolaire et professionnel en fonction des intérêts et des capacités.
- Une information sur les études, les formations et les métiers et un accompagnement des élèves, des familles et des enseignants en termes d'orientation scolaire et professionnelle.
- D'éventuels bilans psychologiques, à la demande de la famille ou des membres de l'équipe éducative

Je travaille en liaison avec l'équipe éducative, professeurs, infirmière, CPE, chef d'établissement, pour suivre la scolarité des élèves.

Vous pouvez également vous rendre au :

Centre d'Information et d'Orientation

21 Bd du Grand Cerf à Poitiers
05.49.52.30.03

Le CIO met à votre disposition gratuitement :

- une salle de documentation sur les métiers, les formations et les diplômes. L'ensemble des documents est en accès libre, mais la recherche peut être guidée par un Conseiller d'orientation-psychologue,
- un service de prêt de documents sur les formations et les métiers,
- des logiciels d'aide à l'orientation,

Site de l'ONISEP :



